

Les échos du Barrès

Commune de SAINT-VINCENT-DE-BARRES
Membre de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron



La mairie est ouverte :

Les lundis de 8h à 12h et de 17h à 19h

Du mardi au vendredi de 8h à 12h



04 75 65 15 93



saint-vincent-de-barres.fr



saintvincentdebarres@inforoutes.fr

Permanence des élus sur rendez-vous :

Paul SAVATIER : lundi et vendredi de 10h à 12h

Cédric MENIAUD : lundi de 15h à 17h

Véronique BROUT : mercredi de 10h à 12h

Dominique CHAIZE : jeudi de 17h30 à 19h

Françoise PELLORCE : mardi de 10h à 12h



Le mot du maire



BONNE ANNEE 2021 : santé et fraternité retrouvées

En ce début 2021, au nom des élus du conseil municipal et du personnel, j'ai le plaisir de vous présenter tous nos meilleurs et sincères vœux pour cette nouvelle année : santé, bonheur, joie, réussite dans vos projets personnels et professionnels, et épanouissement pour vous, vos familles, vos amis, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Je pense aussi à ceux qui sont malades ou loin de chez eux.

2020 aura été marquée par la Covid19 et toutes les mesures qui ont été prises pour contenir et combattre la pandémie. De nouveaux termes et comportements sont apparus dans notre quotidien : d'abord le 1^{er} confinement et l'instauration des gestes barrières, la mise à l'arrêt de quasiment toutes les activités économiques, sociales et culturelles, puis l'attente et les distributions de masques. Des mesures exceptionnelles qu'on croyait impossibles auparavant ont été mises en place pour soutenir autant que possible emplois et activités. Les soignants, les aides à domicile, les éboueurs, les commerçants et producteurs, et tant d'autres travailleurs indispensables de l'ombre, les vrais « premiers de cordée », se sont mobilisés et ont toujours été là pour que notre vie quotidienne soit possible.

Pour notre part, nous avons appelé régulièrement les personnes malades, fragiles et isolées, organisé avec les enseignants et le personnel municipal l'accueil à l'école des enfants des personnels soignants, commandé, attendu puis distribué les masques, soutenu les activités économiques, ... Les élus et les agents ont fait fonctionner notre commune et ses services à la population.

Avec le déconfinement de mi-mai, puis l'été, la vie collective et économique a repris un peu de ses droits. Les marchés du mercredi soir ont été un vrai succès, avec pour le dernier : le passage du Tour de France ! Avec l'automne c'est le retour de la pandémie : couvre-feu, puis confinement moins total que le 1^{er}, puis couvre-feu. La prudence, la pratique des gestes barrière et la responsabilité de chacun doivent rester de mise pour nous préserver tous.

Après les élections municipales du 15 mars 2020, les élus n'ont pu prendre leurs fonctions que le 25 mai. La mise en place de l'équipe nouvelle s'est fait très progressivement en tenant compte des prescriptions sanitaires. Des chantiers importants de voirie, d'aménagement d'espaces et de réhabilitation de bâtiments ont été conduits. Forte de cette première expérience dans des conditions difficiles, l'équipe municipale prépare son plan de mandat en passant en revue les projets et en les estimant afin de conduire les concertations et participations des habitants, et de définir les priorités, budgets, calendriers et procédures.

Il faut tourner la page de 2020 tout en poursuivant les efforts de vigilance sanitaire. Tout le monde comprendra qu'il faudra s'adapter aux circonstances, souvent évolutives :

- Pour célébrer 2021, pas de cérémonie habituelle des vœux. En revanche, à l'occasion du marché sur la place du village le **dimanche 24 janvier 2021, de 8h à midi**, nous vous proposons de **venir adresser vos vœux** aux habitants et à la commune (*voir article*),
- Il n'y aura pas non plus de repas des aînés. Nous leur proposons soit un bon d'achat d'un menu à La Table du Barrès ou à La Pizza d'Yvan et Marie, soit le reversement du coût du colis aux Restos du Cœur. Les distributions se feront vers la mi-janvier.

Nous souhaitons qu'ainsi la solidarité et la convivialité retrouvent un peu de place dans notre quotidien, que notre commune continue à se développer et qu'il y fasse toujours bon vivre ensemble. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et belle année 2021.

Paul SAVATIER

Le dimanche 24 janvier matin, venez accrochez vos vœux à l'arbre !

Comme déjà indiqué, en raison des contraintes sanitaires, il n'y aura pas la cérémonie habituelle des vœux. En effet, tout le monde comprendra qu'il n'est pas imaginable d'inviter et de réunir 100 à 200 personnes dans la salle du foyer rural tout en respectant les mesures barrières (respect des distances physiques, port du masque...).

Cependant, comme chaque année, il est important de marquer le début de l'année en présentant les vœux. Ce n'est pas une simple habitude. C'est l'occasion d'un réel moment de convivialité sociale et de se souhaiter le meilleur possible et ensemble pour l'année qui vient. C'est d'autant plus important dans les circonstances de limitations et restrictions sociales que nous connaissons depuis un an à cause du coronavirus (confinement, couvre-feu, pas de rassemblements, limitation des déplacements, pas de fêtes, pas de manifestations culturelles, fermetures des cafés et restaurants et de lieux culturels...). La convivialité est une victime collatérale du Coronavirus. Nous avons pourtant maintenu notre petit marché du dimanche matin et de nombreuses initiatives ont vu le jour pour les services, l'approvisionnement et la vente de produits locaux. Merci à tous ceux qui ont pris l'initiative et ont continué à faire vivre notre village.

C'est pourquoi nous proposons à **chaque habitant(e)**, qu'il soit enfant, jeune, adulte, aîné(e), de **venir présenter lui-même ses vœux aux autres**, à la population, à la commune, à la communauté **sous la forme d'une carte** qu'il aura préparée lui-même et qu'il accrochera à l'arbre (ou autour de la halle provisoire) sur la place du village :

À l'occasion du marché le **dimanche matin 24 janvier 2021, de 8h à midi**.

- Les élus du conseil municipal seront présents. En respectant les gestes barrières, vous pourrez discuter avec eux et avec les habitants présents ;
- Tous les textes seront recueillis ;
- Comme c'est de saison, du vin chaud (ou jus de pomme chaud) sera offert ;
- Et vous pourrez effectuer vos achats auprès des commerçants et artisans qu'il faut soutenir.

Alors, préparez votre carte de vœux et venez l'accrocher à l'arbre à vœux !

Prenez soin de vous et des autres ! Portez le masque, du gel est à disposition aux entrées de la place, et respectez les distances entre les personnes. Merci pour tout !

Paul SAVATIER



Comptes-rendus des conseils

Depuis le dernier bulletin municipal, le conseil s'est réuni à 2 reprises :



Le 19 OCTOBRE 2020, le conseil municipal a :

- En présence de M. Yves BOYER, président de la communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron, pris acte du rapport 2019 d'activités de la communauté de communes, ainsi que du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et de celui du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron pour l'année 2019, qui a été approuvé en conseil communautaire ;
- Précisé les délégations de certaines attributions du conseil municipal données au maire pour la durée de son mandat pour faciliter la gestion quotidienne de la commune ;
- Dressé une liste de 24 noms parmi lesquels le directeur départemental des finances publiques désignera les 12 membres de la commission communale des impôts directs ;
- Déposé une demande de subvention auprès du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de son dispositif de soutien en faveur des Villages Remarquables (édition 2020, Appel à projet N°1 – Communes détentrices d'une marque Plus Beaux Villages de France® et Petites Cités de Caractère®.) pour la réalisation des travaux d'aménagement, de mise en valeur du patrimoine architectural et paysager, d'embellissement des espaces publics inscrits dans une démarche d'excellence patrimoniale et touristique labellisée dont les crédits sont inscrits au budget primitif pour un montant de 290.000 € HT ;
- Déposé auprès de la préfecture de l'Ardèche une demande de subvention complémentaire à l'attribution de DETR 2020 pour les travaux de préservation et de valorisation du patrimoine public historique et culturel, classé et non classé, notamment afin de favoriser l'attractivité et le développement des territoires ruraux, travaux inscrits au budget primitif ;
- Reconduit pour 2020 la participation à hauteur de 60 € pour prendre en charge une partie de l'abonnement téléphonique des personnes âgées de plus de 70 ans, domiciliées sur la commune et justifiant d'un avis de non-imposition ;
- Modifié une régie de recettes pour la vente de photocopies pour y inclure les dons faits à la commune et la vente de livres touristiques (Autre regard – St Vincent de Barrès (Michel RISSOAN) : 15 € et Parcours – St Vincent de Barrès (Pays d'Art et d'Histoire) : 1 €) ;
- Décidé d'adhérer au groupement de commandes proposé par le SDE 07 pour l'achat d'électricité ;
- Créé à compter du 1^{er} Novembre 2020 un emploi permanent d'agent à temps complet pour l'entretien des espaces verts, des autres espaces publics et fonctions polyvalentes, dans le grade de Adjoint Technique Territorial relevant de la catégorie hiérarchique C ;

- Autorisé le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles ;
- Fixé à 125,00 € par agent le montant du chéquier cadeau multi-enseignes offert aux 13 agents salariés par la Commune en 2020 ;
- Régulé au SITSL le montant de l'intervention des agents venus en renfort à la garderie ou à la cantine de la commune entre le 11 mai et juillet 2020 pour la somme de 470,81 € afin de répondre aux mesures drastiques permettant l'accueil du plus grand nombre d'élèves dans les écoles ;
- Passé une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ardèche (CDG07) pour l'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNRACL (mission de contrôle, de réalisation et de suivi des dossiers de demande de retraite des agents) ;
- Signé la convention pour 2020-2022, avec l'association ENVIBAT pour l'activité des ateliers chantiers d'insertion dans le domaine de l'environnement (débroussaillage par les brigades vertes) ;
- Autorisé le maire à signer avec le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique une convention d'occupation partielle de la parcelle section ZD numéro 32 « Quartier Jacquemette » pour une emprise de 90 m² en vue de l'implantation d'un local technique nécessaire au déploiement de la fibre optique sur la commune.

Le maire a ensuite communiqué au conseil la décision qu'il a prise dans le cadre de sa délégation : Marché Travaux – Restructuration de la cour de l'école : signature avenant n°1 d'un montant de 32.579,50 € HT, portant le marché total à 65.509,83 € HT.

Et le 14 DECEMBRE 2020, le conseil municipal a :

- Etant rappelé le contexte très particulier de l'année 2020 avec une activité réduite et/ou fortement modifiée pour bon nombre d'associations, fixé le montant des subventions accordées par la commune pour un total de 8.242 € : ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES du RPI : 702 € (dont 102 € pour l'achat de sapins de Noël) ; BARRES LOISIRS ANIMATION CULTURE : 300 € ; FOYER DES JEUNES : 300 € ; Jet d'encre : 100 € ; SCRAC'A'DOS : 100 € ; PRIVAS EQUITATION (haras de Bressac) : 900€ (dont 200 € soutien jeunes compétiteurs et 700 € si création d'une section shetland, avec préconisation pour l'affichage de la commune et la propreté sur les chemins communaux) ; AZAL : 100 € ; ARTISANS CREATEURS DE ST VINCENT : 300 € ; PETANQUE DU BARRES : 400 € (dont 200 € pour l'aménagement du cabanon) ; ECOLE 89 (financement des projets scolaires par les 3 communes au prorata) : 3.300 € ; AMICALE DES POMPIERS DE CRUAS : 400 € ; UNION FEDERALE ANCIENS COMBATTANTS : 100 € (dont 50 € exceptionnels pour les Bleuets de France) ; FNACA : 50 € ; ADAPEI : 100 € ; DONNEURS DE SANG DE PRIVAS CHOMERAC : 120 €. Le conseil a également renouvelé son adhésion au CAUE DE L'ARDECHE (170 €), à l'AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE L'ARDECHE (400 €), à l'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ARDECHE (300 €) et à l'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE L'ARDECHE (100 €) ;
- Adopté différentes mesures d'ordres budgétaires pour permettre la clôture des comptes 2020 et anticiper le vote du budget 2021 (amortissement sur un an des opérations ponctuelles d'éclairage public, inscriptions des opérations d'ordre, inscription des travaux en régie, virement de crédits afin de pouvoir mandater toutes les dépenses avant la fin de l'année et avant le vote du budget 2021) ;
- Autorisé le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2020, notamment pour payer les travaux en cours et ce, avant le vote du budget primitif de 2021 ;
- Au vu de la mise en demeure adressée à Mme CHARRON le 9 octobre 2020, et restée sans précision effective quant au paiement des dettes accumulées (loyers 2020 malgré la minoration décidée par la commune du fait de la fermeture administrative due à la pandémie Covid19, et dettes antérieures) et à la perte du classement 2 étoiles, le conseil a prononcé la déchéance du délégataire de service public pour

l'exploitation du camping municipal en vertu de l'article 17 du contrat de délégation signé pour une durée de six années le 26/12/2018 avec la SARL CHALO représentée par Mme CHARRON Danielle ;

- A la suite du renouvellement du conseil municipal, arrêté la composition de Commission Locale pour l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (étude en cours sur le territoire communal). Outre les représentants de l'Etat (Préfet, DREAL, DRAC), elle comprendra 6 élus (Paul SAVATIER, Cédric MENIAUD, Véronique BROUT, Dominique CHAIZE, Xavier IGONNET, Murielle LANDRAULT), 4 personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel ou environnemental local (Maryline BLANC et Aimé RIBES) et au titre d'intérêts économiques locaux (Lilian AVON et Benoît VIGNAL). M. l'architecte des bâtiments de France siège avec voix consultative ;
- Signé pour une durée de 3 ans une convention de mise à disposition par la communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron, d'un agent pour exercer les fonctions d'agent de service et de surveillance des enfants à la cantine scolaire et d'entretien de la salle de restauration.

Le maire a informé le conseil de la démission pour raisons personnelles de Mme Faustine LOIR de son mandat de conseillère municipale. Prenant acte de sa décision, tous regretteront son dynamisme et sa bonne humeur dans l'équipe.

Le maire a ensuite communiqué au conseil les décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation : marché de voirie conclu avec l'entreprise SCR pour 2021, reconductible 3 ans pour un montant de référence de 170.900 € HT ; modification du bail du cabinet infirmier à la maison de santé (4 titulaires au lieu d'une seule ; mandatement de 17 participations téléphoniques auprès des personnes âgées, soit 1.020 €).

Témoignages élus

« Un début de mandat pas comme les autres

Fière d'avoir participé à ce qui a été accompli par la municipalité lors du mandat 2014-2020, j'ai eu envie de continuer à me mettre au service de la commune et de ses habitants. De belles et importantes choses ont été faites, mais il reste tant à imaginer, à améliorer, à développer afin de maintenir et promouvoir le « bien vivre ensemble » à Saint-Vincent-de-Barrès mais aussi le « bien vivre ensemble » sur un territoire plus large, à commencer par celui du RPI, là où nos enfants commencent leur scolarité.



Cette première année de mandat, malgré des conditions particulières, a déjà permis de nombreux échanges relatifs aux écoles avec nos voisins de Saint-Bauzile et Saint-Lager-Bressac. Les réflexions sur la mise en place du service minimum d'accueil en cas de grève et l'élaboration d'un document de communication et de valorisation de notre RPI ont été parmi les 1^{ères} réalisations de ce mandat 2020-2026 (voir par ailleurs p. 15).

Mais ces premiers mois ont aussi été l'occasion de quelques découvertes :

- ❖ les yeux de nouveaux conseillers municipaux, qui cachent certainement des sourires derrière leur masque mais pas leur motivation pour leurs nouvelles missions d'élus ;
- ❖ l'enrichissement de notre vocabulaire quotidien : « distanciel », « présentiel », « Jitsi », « Zoom » ;
- ❖ l'utilisation de différents outils de visioconférence, au printemps, pour nos premières réunions d'équipe confinée... ou comment se regarder en silence sur un écran puis prendre la parole tous en même temps, parler sans être vu, parler en étant vu mais sans être entendu (ou inversement), voir sans entendre, écouter sans voir, bref les possibilités sont multiples...

Espérons que 2021 nous permettent de continuer à travailler de manière plus sereine au service des barrésiens et barrésiennes ! »

Véronique Brout

« Nous avons démarré notre mandat, à quelle date? Je ne sais plus vraiment... Depuis la campagne, Covid planait sur notre quotidien. Election au 1er tour, puis confinement, déconfinement, et re ! Plein d'incertitudes, de craintes, des personnes touchées autour de nous, dans notre entourage, nos familles.

La vie sociale réduite à une peau de chagrin.

Pas simple pour notre équipe de trouver ses marques, apprendre à se connaître, construire en équipe.

Et pourtant, je suis épaté à chacune de nos rencontres par la richesse de nos échanges, par la diversité des points de vue exprimés, par la confiance, l'écoute et le respect qui règne entre nous.

C'est un chouette groupe, plein de ressources et d'envie !

Laissez-nous un peu de temps pour prendre réellement nos marques.

Un grand merci aux "anciens élus", qui dans cette période compliquée, ont pris les rênes et nous ont montré la direction.

Et à tous, les "nouveaux", les "anciens", qui ont débordé d'énergie pour faire face au quotidien.

Tous mes Meilleurs Voeux pour 2021, et pour nous tous, la lumière au bout du tunnel ! »



Alain Clariond

« Un deuxième mandat ? Après un petit temps de réflexion, ma réponse a été : pourquoi pas ? Il y a toujours des actions à continuer, des projets à terminer, de nouvelles idées à imaginer et réaliser...

Pour ce qui est de l'année 2020, mes domaines d'action au sein du conseil municipal, qui sont la culture et le lien social, ont été bien mis à mal ! Mais quelques animations ont quand même été possibles : les marchés du mercredi en musique, les expos estivales intérieures et extérieures, la mise en réseau de la bibliothèque...

Sans oublier la présence et l'implication de nos associations locales qui ont fait leur possible pendant cette période très compliquée pour elles.

Pour 2021, des projets municipaux ou associatifs seront là : Covid ou pas, la vie continue et nous devons rester positifs et actifs. «La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie» Sénèque.

Meilleurs Vœux à vous tous.tes ! Que cette nouvelle année vous épargne et vous permette de vivre de petits et grands moments de bonheur que ce soit en comité réduit ou tous ensemble ! »



Françoise Pellorce

« C'est avec un peu de délais, à cause de cette année 2020 imprévisible, que nous avons pris nos fonctions d'élus. Etant très satisfait de la gestion de la commune, j'ai moi aussi voulu faire partie de cette équipe composée de nouveaux élus et d'anciens membres expérimentés.

En plus des travaux et réunions d'équipe, je suis plutôt axé sur la partie communication des événements, comptes-rendus de réunion ou la création du bulletin municipal par exemple.

Beaucoup de projets sont à étudier, puis à réaliser, en s'adaptant au mieux à notre commune en plus de

l'entretien de ce qu'elle possède déjà.

Je tiens à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, santé, bonheur et sérénité. »



Régis Vignal

« Bilan de 7 mois de mandat

En acceptant de me présenter aux élections municipales je ne pensais pas devenir « référente traitement des déchets », j'ignorais que le traitement des déchets représente le plus gros budget de la communauté de communes. A Saint-Vincent on trie assez bien les déchets mais les consignes de tri évoluent et il reste des progrès à faire. Notre commission « déchets » a pour but :



- de réfléchir sur les aménagements à venir à l'échelle du territoire ;
- de permettre un lien entre les communes et la communauté de communes pour avoir la même vision du service ;
- de travailler conjointement sur des thématiques telles que la gestion des encombrants sur les points d'apport volontaires ;
- d'avoir un élu référent qui assure le lien avec le service déchets en cas de problématiques ;
- d'engager la mobilisation citoyenne sur le sujet.

Bien sûr, l'ensemble des conseillers municipaux est consulté sur tous les sujets, j'ai ainsi découvert les spécificités du budget des collectivités territoriales, les pouvoirs du maire, les nombreuses délégations extérieures en lien avec le tourisme, l'alimentation en eau, électricité, le tissu industriel, l'enseignement...

Je participe aussi à la commission sociale, syndicat des eaux, habitat.

Je me suis rendue compte du gros travail à faire en amont de nos réunions et je me rendrai un peu plus disponible courant 2021 lorsque j'aurai pris ma retraite d'infirmière. »

Isabelle Colin

« Mes premiers pas au conseil municipal :

Mars 2020, élections perturbées par le début de la pandémie de Covid 19. L'élection de notre maire ne peut avoir lieu qu'en Mai 2020 et c'est à moi, en tant que plus ancien, que revient l'honneur (mais aussi la charge) de présider la séance, pas évident sans aucune expérience préalable !



S'ensuivent de nombreuses réunions et conseils, parfois en visio, parfois en présentiel quand les conditions le permettent.

Puis arrivent les désignations au sein de différents organismes, syndicats, associations, commissions... Difficile de faire ses choix quand on découvre leur existence, leur utilité, leurs missions... Toute une série d'abréviations, PLU? CLAVAP? DETR? CCARC? SIOP? SYPP? CAUE? et j'en passe, qui ressemblent à des onomatopées "à la Gainsbourg", et qu'il me faut assimiler.

Heureusement arrivent les beaux jours et des activités "plus concrètes" peuvent reprendre à l'extérieur, j'ai le plaisir de participer à la mise en place de l'exposition peinture, à la mise en place de photos de nos artisans dans les rues du village.

Le passage du Tour de France nous donne l'occasion de créer, avec l'aide du CMJ, de jolis panneaux colorés à disposer au bord de la "côte de Saint-Vincent".

Et enfin, de retrouver un peu d'animation et de convivialité grâce aux marchés du mercredi soir, avec la présence des artisans locaux, de nombreux exposants, de musiciens bénévoles et d'une buvette animée par les différentes associations du village. Nous avons pu, malgré la Covid, habitants et extérieurs, flâner entre les stands, manger, nous désaltérer en écoutant de la musique sous et autour d'un barnum mis en place pour l'occasion. Quelle bouffée d'air en cette période difficile !

Pour 2021, nous ne manquons pas de projets (si la pression actuelle se relâche et surtout finit par disparaître), ils devraient nous permettre de nous retrouver et enfin de MIEUX VIVRE ENSEMBLE à Saint-Vincent.

Bonne Année et surtout Bonne Santé à vous. »

Michel Chanal

« Laissons cette année 2020 derrière nous avec son lot de malheurs, d'angoisses et d'incertitudes. Gardons du passé que les bons souvenirs et sachons retenir les leçons de nos expériences afin d'être mieux armés pour les prochaines années.



Souhaitons que cette année 2021 soit l'année du renouveau, nous permettant de retrouver une liberté et une sérénité essentielles à nos activités et à notre économie. Laissons-nous porter par ce nouveau mode de consommations de proximité qui nous amènera, j'en suis sûr, vers de nouvelles rencontres, de nouveaux échanges avec nos acteurs locaux. Nous l'avons vu, nos éleveurs, agriculteurs, artisans regorgent d'idées pour nous faire découvrir leurs produits. A nous de tout mettre en œuvre pour permettre ces rencontres.

Continuons de fouler nos chemins, sentiers ou voies vertes. Nous les avons tant appréciés pendant ces périodes de confinements, à la recherche de ces quelques minutes de liberté quotidienne pour nous "aérer". Exploitions toutes les possibilités qui s'offrent à nous pour mettre en valeur nos chemins et créer de nouveaux itinéraires de randonnées. Profitons de cet élan pour faire aboutir nos projets d'aménagements des voies. Enfin comptons sur le dynamisme, la motivation et la cohésion de cette nouvelle équipe municipale pour entreprendre tous ces projets.

C'est avec ces messages d'espoir et d'optimisme que je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2021. »

Cédric Meniaud

« Des commissions générales sont organisées par quinzaine. J'y apprécie la qualité de nos échanges et le souci de bienveillance exprimé par tous. Ces rencontres apparaissent nombreuses et fréquentes mais les sujets évoqués étant tellement nombreux et variés qu'elles m'apparaissent nécessaires avant de concrétiser chaque projet.



Je participe aux commissions Associations, Mutualisation, Budget, Logement - Opah. L'opération pour l'amélioration de l'habitat (Opah) est portée par la communauté de communes. Suite au séisme, des moyens financiers très importants sont déployés sur toutes les communes de la communauté de communes afin de soutenir, sous condition de ressources, les travaux visant à :

- Réparer les logements suite au séisme intervenu le 11 novembre 2019 ;
- Redynamiser les centres bourgs sur 7 secteurs d'intervention spécifiques ;
- Rénover les logements sur le territoire intercommunal, pour les rendre décents, plus confortables, accessibles et plus économes en énergie.

Je reste disponible, pour contribuer à l'aboutissement de nombreux projets communaux.

Je tiens aussi à vous adresser tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année ! »

Vanessa Faure



Actualités

Travaux au village

Comme vous avez pu le constater, des échafaudages se sont déployés autour de plusieurs bâtiments. Il s'agissait de poursuivre les travaux d'entretien des bâtiments publics qui le nécessitaient. En 2017, le parement de la tour qui est à côté du belvédère devait être refait dans la suite des autres tours. Cependant, l'état intérieur de celle-ci était tellement délabré qu'il a fallu faire d'importants travaux pour éviter la ruine de l'édifice. La solidité de l'édifice étant retrouvée, il était maintenant possible de réaliser la reprise du parement.

Du côté de l'église, le crépi ne tenait plus beaucoup et si quelques belles pierres apparaissaient, il s'est avéré que le reste n'était pas toujours d'une qualité exceptionnelle. La solution retenue pour la finition, en relation avec l'architecte des bâtiments de France, a consisté à enduire les façades en laissant apparaître les plus belles pierres. Initialement non prévu, le clocher subit aussi le même traitement car des infiltrations d'humidité sont visibles à l'intérieur au droit du mur le supportant.



Enfin, le mur qui entoure la porte des Notables a été traité de la même manière, en partenariat avec les propriétaires concernés. C'est l'entreprise Glénat Rénovation de St-Romans (Isère) qui a réalisé ces travaux. Du côté du financement, l'Etat, le département et la région ont été sollicités pour apporter leur contribution à ce chantier d'à peu près 100 000 euros.

Un autre chantier est en phase de finalisation. La liaison piétonne sécurisée vers le parking du Verger est maintenant terminée. Le revêtement en béton désactivé a été coulé, la main courante avec un éclairage intégré est en place et l'éclairage de la plate-forme supérieure du parking est opérationnel. Cet éclairage, comme celui de la main courante est équipé de cellules qui permettent de n'allumer qu'au passage d'un utilisateur. Il sera maintenant aisé de se garer sur la plateforme supérieure et de rejoindre le village. En même temps que ce chantier, le « cheminou » qui permet de rejoindre le village à partir de la croix de la Jaubernie a été amélioré. Didier Castillon, employé communal, a réalisé la préparation de ce chantier. Des plantations sont prévues pour compléter cet aménagement qui valorise cet accès emprunté par beaucoup de personnes. Comme précédemment, des subventions ont été sollicitées pour financer ces travaux.

Les partenaires de la Commune

Pour réaliser ses travaux, la Commune fait appel à des programmes de subventions émanant de l'Etat (Préfecture de l'Ardèche), du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes et du Conseil départemental de l'Ardèche. Il faut savoir que les travaux de voirie ne sont jamais subventionnés, sauf cas tout à fait exceptionnel de coupure de voirie par exemple. C'est ainsi que sont principalement subventionnés les travaux d'investissement liés à l'accessibilité, aux mobilités douces, aux bâtiments publics, aux services à la population, au développement économique, social, environnemental, touristique ou culturel ... Ainsi en 2020, ce sont principalement des investissements liés au patrimoine et aux services qui ont été retenus et accompagnés par nos partenaires que nous remercions sincèrement de leur confiance.



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Subventions 2020 :

- Travaux : réhabilitation des façades de l'église, de la tour du belvédère et de la Porte des Notables, les places de l'église, de la Porte des Notables, la ruelle des Agiers, les cheminements piétons de la Jaubernie et du Verger, ainsi que la cour de l'école,
- Montant prévisionnel de 260.000€ HT
- Taux de subvention de la DETR : 40 %
- Subvention : 104.000 € attribués par décisions du 2 juin et 3 décembre 2020.

Pour mémoire, nous avons bénéficié de 154.154€ de DETR 2017 pour la mise aux normes de la mairie, bibliothèque et maison de santé et de 169.570€ de DETR 2018 pour l'extension et la restructuration de l'école.

----- O -----



Dossier 2020 : un dossier a été déposé le 27 octobre 2020 au titre des Villages remarquables d'Auvergne Rhône Alpes pour un montant de 290.000€ HT. Il concerne sensiblement les mêmes objets que la DETR 2020, moins la cour de l'école et plus la remise en état de la citerne et différentes actions de soutien à l'économie et aux activités locales. La réponse est attendue prochainement.

Pour mémoire, la Région nous a attribué 120.000€ en 2017 pour la mairie, bibliothèque et maison de santé, 12.000€ en 2018 pour l'école, et 22.585€ en 2019 pour l'aménagement du jardin du curé et autres, 7.000€ pour le plan d'adressage (étude et plaques).

----- O -----

Subventions 2020 :

- Au titre de Pass Territoires, 30.000€ pour les liaisons piétonnes, la restauration des bâtiments et espaces publics,
- Au titre du Fonds de Solidarité 2020 :
 - 7.500€ pour les opérations Village de caractère,
 - 3.080€ correspondant à la prise en charge à 70% de la remise des loyers faite aux commerçants et artisans,
 - 661€ pour les dégâts suite au séisme,
 - 30.000€ d'aide tout à fait exceptionnelle pour la réparation du chemin de la Dame.



Une place réservée aux personnes handicapées au village

Jusqu'à présent, une place était vaguement matérialisée pour réserver un stationnement aux personnes titulaire de la carte de stationnement pour handicapés. La réglementation prévoit qu'en fonction du nombre de places disponibles, un certain nombre doit être réservé aux titulaires de cette carte. C'est pourquoi, dans le cadre de l'aménagement du chemin de liaison vers le parking du verger, les élus ont décidé de repositionner cette place à côté de l'arrivée du chemin. Ceci permet de satisfaire aux exigences de dimension d'une place réservée aux handicapés et de laisser libre l'arrivée du chemin. Une borne viendra se positionner dans l'axe du chemin afin de laisser toute la place nécessaire à la place réservée. Une signalisation normalisée a été mise en place et le maire a pris un arrêté officialisant l'existence de ce service. Naturellement, la place initiale a été rendue au stationnement libre.

Alors merci à tous de respecter cette place, pour permettre à ceux qui en ont besoin de pouvoir stationner au village.

(Ce n'est pas le but, mais pour mémoire, stationner sur une place réservée aux handicapés est une infraction passible d'une amende de 135 euros).



Les nouvelles adresses, où en est-on ?

Les nouvelles adresses se mettent en place petit à petit et les numéros fleurissent sur les habitations. Si certains n'ont pas encore retiré leur numéro, ils peuvent le faire en mairie aux horaires d'ouverture. Cependant il y a un point qui pose toujours problème, il s'agit de la reconnaissance de ces adresses dans les bases de référence nationales et GPS. Les fichiers correspondants ont été transmis aux organismes compétents il y a plus d'un an. Un contact récent avec l'IGN a montré que notre fichier était bien arrivé, qu'il était de qualité, mais qu'un problème technique de leur ressort retardait l'injection dans la base adresse nationale. Du côté des GPS, il ne nous est pas possible de savoir quand la mise à jour sera faite. Pour effectuer vos changements d'adresse pour les différents organismes publics, il faut privilégier le site « service-public.fr » (rechercher changement d'adresse et cocher « modification administrative ») qui permet de donner la nouvelle adresse.



Bibliothèque intercommunale

L'année 2020 aura vu la bibliothèque ouvrir en pointillés : totalement fermée pendant le premier confinement, puis ouverte cet été, puis à nouveau fermée mais avec un service de livraison organisé par les bénévoles et enfin une réouverture « normale » depuis novembre.

Mais pendant toute cette période, l'équipe de 13 bénévoles n'était pas au repos et la mise en réseau avec les autres bibliothèques de la Communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron est effective depuis le mois de décembre.

Pour le moment nous sommes reliés :

- aux médiathèques du Teil et de Cruas ;
- et aux bibliothèques de Saint-Martin, Meyse, Rochemaure, Alba, Saint-Thomé, Valvignères et Aubignas (dans quelque temps Saint Lager Bressac, Saint Bazile, Saint Symphorien et Baix nous rejoindront).

Ce qui donne quelques chiffres vertigineux : sont maintenant accessibles environ 58.000 livres, 5.600 périodiques, 1.000 CD, 2.500 DVD,... !

Pour les emprunter, il suffit de s'inscrire gratuitement. La carte (ancienne ou nouvelle) permet d'emprunter et de rendre les documents dans toutes les bibliothèques du réseau.

Afin de pouvoir, depuis votre domicile, choisir des documents, les réserver ou consulter vos prêts, les prolonger, etc une seule adresse : <https://cruas-pom.c3rb.org/index.php>.

Depuis ce site, vous pouvez dorénavant choisir la bibliothèque de Saint-Vincent pour mise à disposition de vos documents réservés. Une navette circule tous les mardis matins dans le réseau pour faire transiter les documents.

Mais bien sûr, vous pouvez toujours continuer à nous rendre visite sur place, pour consulter notre stock ou passer vos commandes, aux horaires d'ouverture habituels :

- mercredi de 10h à 12h ;
- vendredi de 16h30 à 18h30 ;
- ou dimanche de 10h à 12h).

Quant aux traditionnelles animations (Soirée autour d'un livre, Cookbook Club, Gratifieria, Lectures à voix haute, Expos...) nous attendons des jours meilleurs.

Quand le moment sera venu, nous serons prêts !



Colis ou repas pour personnes âgées

Cette année, impossible d'envisager les fêtes de fin/début d'année comme d'habitude et il n'était évidemment pas question de rassembler nos aînés autour d'un repas en commun, moment de convivialité, de partage et de régales pourtant bien apprécié.

Néanmoins, et d'autant plus en cette période particulière, la municipalité a tenu à maintenir une action vers les personnes de 65 ans et plus résidant sur la commune, en leur proposant, au choix :

- un bon pour un repas à la Table du Barrès (quand les restaurants pourront rouvrir, on l'espère rapidement) ou pour des pizzas d'Yvan et Marie (camions tous les mercredis soirs sur la place du village) ;
- un colis garni de friandises salées et sucrées, pour la plupart produites en Ardèche.

Comme d'habitude, les personnes ne souhaitant ni le bon ni le colis se sont manifestées auprès de la mairie, et la valeur du colis sera alors reversé à une association caritative.

Les bons et colis seront distribués courant janvier, avec la participation, si le contexte sanitaire le permet, des membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ).



Conseil Municipal des Jeunes

Visite de la mairie : un temps d'échanges fructueux !

Dans les activités ou initiatives planifiées par le CMJ en 2020 était prévue la visite de la mairie. Malgré la crise sanitaire, cette visite a pu être maintenue le samedi 26 septembre dernier.

Ce fut l'occasion pour les jeunes du CMJ :

- de voir les nouveaux locaux et l'organisation des différents espaces de travail de la mairie ;
- d'échanger sur le rôle des élus et des agents municipaux ;
- d'échanger sur les projets en cours sur la commune ;
- de regarder quelques documents et dossiers : les registres d'état civil ont remporté un vif succès !
- de regarder les insignes officielles du maire et les symboles de la République ;
- de parler un peu de l'histoire et de l'évolution du village de Saint-Vincent-de-Barrès.

Un temps de présentation et d'échanges fructueux entre le maire Paul Savatier et l'équipe des jeunes !
A renouveler !

Renouvellement du CMJ : c'est maintenant !

Parce que les jeunes ont des idées et sont force de propositions...
Parce que les jeunes ont des besoins, des envies et des souhaits spécifiques...
Parce que les jeunes sont des citoyens, avec des droits et des devoirs...



Un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été mis en place, sur la commune de Saint-Vincent-De-Barrès, pour leur donner la parole !

Le CMJ actuel termine son mandat. Un nouveau CMJ doit être élu en ce début d'année 2021 pour 2 ans.

Pour y participer, il faut avoir entre 10 et 15 ans et envie de :

- partager ses idées pour améliorer la vie des jeunes et des enfants à Saint-Vincent-de-Barrès ;
- participer au développement de projets sur la commune ;
- apporter son soutien à des actions de solidarité ;
- s'intéresser au fonctionnement du village et de s'initier à la citoyenneté.

Exemples d'initiatives ou activités du CMJ : projet « pump track » à proximité de la piscine, participation à des cérémonies officielles (commémoration du 11 novembre...), visite de la mairie et d'artisans locaux, participation au repas des anciens, distribution des brioches de l'ADAPEI, création de 23 panneaux pour le Tour de France 2020...

Nous attendons vos candidatures avant le vendredi 05 février 2021.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter !
Par mail : verofab07@yahoo.fr ou par téléphone : 06-78-41-88-21.



Navette collège matin

La Commune de Saint-Vincent-de-Barrès a mis en place un nouveau service aux familles depuis le 30 novembre 2020.

Les collégiens de la commune, scolarisés au collège Bernard de Ventadour à Privas, peuvent bénéficier d'un transport à proximité de leur domicile pour se rendre à l'arrêt de bus conventionné où ils ont l'habitude de prendre le transport scolaire régional. Cette navette fonctionne aux alentours de 8h du lundi au vendredi, en période scolaire bien sûr.

Ce service, d'un coût d'environ 2 500 € par an pour la Commune, est assuré par le SITSL. La participation demandée aux familles s'élève à 35 € pour l'année scolaire en cours.

Aujourd'hui, 7 collégiens en bénéficient. Il reste donc des places dans le minibus, alors, si vous êtes intéressé, vous pouvez vous rapprocher du SITSL (sitsl@wanadoo.fr ou 04.75.65.94.93) pour connaître les horaires et points de ramassage précis et pour vous inscrire.

Pour rappel, une navette fonctionne depuis plusieurs années le soir aux alentours de 17h45 pour ramener collégiens et lycéens près de leur domicile. Renseignements auprès du SITSL également.



L'école et le RPI

Soucieuse de la qualité d'accueil tant des enfants que des professionnels présents au quotidien au sein de l'école, la Commune a investi en 2018 dans l'aménagement et la restructuration du bâtiment école pour le rendre plus fonctionnel, et dans la cour extérieure avec les travaux réalisés cet été ainsi que la plantation d'un 2^{ème} arbre tout récemment.

Notre fonctionnement en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) nécessite aussi des réflexions partagées à 3 communes sur les actions à mener. Durant cette 1^{ère} année de mandat, les élus de Saint-Bauzile, Saint-Lager-Bressac et Saint-Vincent-de-Barrès en charge des écoles, se sont réunis plusieurs fois pour décider et organiser :

- ❖ L'édition d'une **plaquette de présentation du RPI** à destination de tous les parents, futurs parents, nouveaux habitants et acteurs de la petite enfance sur notre territoire.

Le principal objectif de ce document est de présenter et valoriser :

- L'ensemble des services existants (restauration collective, garderie, centre aéré, transport scolaire...);
- Les nombreux professionnels présents auprès des enfants (sous forme de trombinoscope);
- Les associations mobilisées toute l'année;
- Les moyens financiers engagés pour la mise en œuvre des projets pédagogiques.

- ❖ Toujours à l'échelle du RPI, **un service minimum d'accueil sera dorénavant proposé** lors de mouvements de grève. Il a vocation d'accueillir les enfants dont les familles sont en difficultés pour les faire garder en cas d'absence de l'ensemble des enseignants d'une école. Il sera mis en place « au coup par coup » selon le personnel municipal disponible ce jour-là (rappelons que les agents communaux peuvent aussi exercer leur droit de grève et qu'il n'est pas question de remettre en cause celui-ci) et pour un nombre limité d'enfants. Les modalités seront communiquées aux familles si nécessaire.

Si vous êtes nouveau sur la commune ou le RPI, ou si votre enfant est né à partir de 2018, il est nécessaire de retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi demander une présentation du RPI et de ses nombreux services (transport à domicile, transport de garderie à école, 2 lieux de garderie, etc.) lors d'un rendez-vous spécifique auprès d'un élu.

Il est très important que **tous les enfants en âge d'être scolarisés puissent être inscrits** dans nos écoles, surtout en maternelle. En effet, les effectifs, et donc le nombre de classes, sont **sous surveillance** de la part de la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale, **la fermeture d'une classe** pourrait s'en suivre !

Les déchets, le tri, les poubelles... les choses ont changé !

C'est un sujet essentiel qui concerne tout le monde. Le tri est insuffisant, on trouve de tout dans les bacs, les gens mettent à côté et les points sont sales ... Chacun a son idée sur le sujet, chacun a sa pratique... Cependant les choses ont changé.

Avant, on ramassait tout ensemble et on allait vider tout ça dans un ravin ou dans un trou ! C'est depuis longtemps interdit car au fur et à mesure les déchets sont devenus plus dangereux avec les produits qu'ils contiennent et beaucoup plus longs à se dégrader (plastiques, ferrailles, ...). Puis des systèmes de collecte des ordures ménagères ont été mis en place. Pour beaucoup elles étaient brûlées. Certains se souviennent peut-être de l'incinérateur à l'entrée de Privas, zone du Lac, qui dégageait un nuage épais et malodorant. Tous les incinérateurs ont été fermés, car outre les mauvaises odeurs, ils dégageaient aussi des gaz nocifs et laissaient des produits, les mâchefers et les cendres, difficiles à stocker. Tous les déchets sont alors partis en décharge, ou Centre de stockage des déchets ultimes.

Mais les capacités de ces centres sont limitées, et personne n'en veut près de chez soi, ce qui peut se comprendre ! Les coûts d'enfouissement payés par notre syndicat de traitement (le SYPP) pour les containers gris et les encombrants des déchetteries augmentent (59,75€/tonne en 2006, 91,75€ en 2020). Alors, pour diminuer les quantités à enfouir, nous avons été incités à trier, recycler, composter ... mais les résultats restent très insuffisants. D'une part, on ne peut pas avoir une société qui consomme de plus en plus de produits nouveaux en « dilapidant » les ressources naturelles et ne recyclant pas, et d'autre part, cela nous coûte de plus en plus cher. De 91,75€/ tonne, le coût du seul enfouissement va passer à 132€ en 2021 et 149,88€ en 2023. Cette très forte augmentation en 2021 est due au gestionnaire de la décharge à Roussas (la COVED pour +28,25€) et à l'augmentation de la taxe de mise en décharge (TGAP +12€ qui va continuer d'augmenter jusqu'en 2025 +40€ au total). A ces coûts-là, il faut ajouter ceux de la collecte.

C'est le budget de la Communauté de communes qui supporte les dépenses relatives aux déchets ménagers. C'est elle qui est compétente pour la collecte des déchets (colonnes de tri et bacs gris d'ordures ménagères résiduelles), pour la gestion des déchetteries et le paiement au SYPP pour le traitement (l'enfouissement). C'est un total, collecte et enfouissement, de 2.852.109€ en 2019 sur le budget d'Ardèche Rhône Coiron. C'est le premier budget de notre Communauté de communes. Elle a choisi de l'imputer sur son budget général et de ne pas créer une Taxe ou Redevance spécifique. Pour les habitants, c'est donc « indolore ». Si les quantités de déchets à traiter ne diminuent pas, ça ne pourra pas durer. Sur certaines Communautés, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères peut représenter plusieurs centaines d'€ par foyer.

Pendant ce temps-là, les filières de recyclage se mettent en place (verre, acier, carton, papier, aluminium, plastiques, et pour les déchetteries : ferraille, autres métaux, bois, gravats, polystyrène, piles, huiles, déchets d'équipements électriques et électroniques, textiles et chaussures, pneumatiques, ...). Et ça fait des emplois locaux (le verre à Lavilledieu et Labégude, le papier carton à Laveyron-Saint-Vallier, les recycleries à Privas, Montélimar et Bourg-Saint-Andéol, ...). La reprise et revente des matériaux triés ne nous rapportent pour l'instant que 220.000€. Si l'on trie plus, on aura plus de recettes.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le tri est facilité par l'extension des consignes de tri. Vous avez déjà vu beaucoup plus de colonnes jaunes sur les points d'apport volontaire.

Pour les **déchets ménagers**, dorénavant **c'est simple**, pour distinguer vos déchets (ci-joint la **fiche pratique pour le tri**), les questions simples à se poser :

1. **C'est de l'organique ?** épiluchures, restes de repas (sauf trop de viande), déchets végétaux, marc de café, ... : mettez cela dans votre **composteur**, donnez-le aux poules, ... A quelques exceptions près, nous avons tous un petit bout de terrain. Ne le mettez pas dans votre poubelle : c'est ce qui pèse, fait des jus et sent vite mauvais ! Nous referons prochainement une campagne de distribution de composteurs,

2. **C'est du verre ?** C'est facile à reconnaître non ? Sauf les verres à boire (à vin, à bière ...) et les verres plats (vitrages, miroirs) qui ont des composants particuliers, tous les verres sont à déposer dans les colonnes **vertes**,
3. **C'est du papier, un petit carton ou un emballage ?** Dorénavant tous les emballages, même les films et les petits, se trient et se déposent ensemble en vrac dans les colonnes **jaunes** : c'est la majorité de nos déchets. Il n'est pas utile de laver les contenants alimentaires. Cependant les rincer permet de les stocker sans odeur. Vous pouvez les écraser, mais ne pas les emboîter les uns dans les autres. En effet, dorénavant, ils passent tous sur une chaîne de tri très mécanisée et automatisée, la finition étant assurée par des employés,
4. **Et ce qui reste ?** C'est-à-dire maintenant pas grand-chose (mouchoirs, lingettes et couches non biodégradables, masques, vaisselle cassée, ...), c'est pour les bacs **gris**. De fait, dans les mois qui viennent, leur nombre va diminuer.

En zone rurale comme la nôtre, le principe de collecte n'est pas celui du porte-à-porte, mais celui de points de regroupement où les gens, après les avoir stockés quelques jours chez eux, apportent leurs déchets et les mettent dans les conteneurs appropriés. Sur la commune de Saint-Vincent-de-Barrès, nous avons 4 points d'apports volontaires avec colonnes vertes et jaunes et bacs gris :

- A Jacquemette, sous le cimetière, avec une colonne à vêtements et une boîte à piles,
- Au Péreyrol, gué du Rieutord,
- Au Serre, sous la station d'épuration,
- A Mazelière, en bordure de la RD3.



Il y a également plusieurs points de regroupement avec seulement des bacs gris. Merci de n'y mettre que ce qu'il faut et d'utiliser ceux près de chez vous !

Et les **encombrants et occasionnels** ? Mobilier, matériel électro-ménager, grands cartons, gravats, bois, ferraille, polystyrène, branchages, déchets verts, ... leur place n'est pas dans ou à côté des bacs gris sur les points d'apport de la commune, mais en **déchetterie** :

- Vous en avez plusieurs à disposition (consulter les horaires sur le site de la Commune ou de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron) : Cruas, Le Teil, Alba ou Privas,
- Si vous achetez du matériel électroménager ou du mobilier neuf, faites-le reprendre par le vendeur, vous avez payé une écotaxe avec l'achat,

Pour les déchets de taille et les branchages, comme début 2020, la Commune a permis pour la fin de l'année leur dépôt dans la parcelle sous le cimetière. Ils sont évacués et broyés pour faire du compost ou du paillage.

Le dépôt sera de nouveau possible en mars (*taille tôt, taille tard, rien ne vaut la taille de mars !*). Ainsi vos déplacements en déchetterie sont limités et vous ne le brûlez plus, c'est interdit pour des raisons sanitaires d'émission de particules fines.

Vous voyez, c'est un sujet important pour notre confort de vie (collecte des déchets), la propreté de nos campagnes (propreté des points d'apport), pour l'économie des ressources naturelles (recyclage et compostage), pour l'emploi local (réparation et réemploi) et pour nos budgets (de la Communauté de communes, de la Commune et des ménages).

Nous nous fixons pour **objectif** de devenir la Commune de la Communauté la plus **performante** et la plus **exemplaire** en la matière : augmentation du compostage individuel, augmentation du tri dans les colonnes vertes et jaunes) et diminution des ordures ménagères résiduelles (dans les bacs gris).

Nous engageons une grande campagne de mobilisation collective, volontaire et positive sur ce sujet. Nous n'allons tout de même pas installer des caméras sur tous les points d'apport ? Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous organiserons des réunions et des campagnes de communication, sensibilisation et mobilisation. D'ores et déjà nous comptons sur vous ! C'est simple et c'est facile !

TOUS VOS EMBALLAGES

se trient !

Ardèche
Rhône
Airoiron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Emballages et papiers

Briques et emballages en carton



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en métal, même les petits



Tous les papiers



NOUVEAU !



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES



Verre



Ordures ménagères

Je jette le reste des déchets dans la poubelle d'ordures ménagères.



Déchèteries

Cartons et cartons pliés



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage
Un doute, une question sur le tri ?
04 75 00 04 11
www.ardecherhonecoiron.fr

Communauté de communes ARC



- Déchèterie
- Crèche
- Relais d'Assistantes Maternelles /LAEP
- Accueil de loisirs
- Restauration collective
- Siège et pôle opérationnel
- Sites mis en gestion (Bistro du Regain, Pêcheries d'entreprises, Le Faisceau Sud, Maison de Santé, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)
- Accueil des gens du voyage

Les équipements d'Ardèche Rhône Coiron

- Cinémas
- Musée de la Résistance et de la Déportation
- Médiathèques et Bibliothèques
- Office de tourisme

► **DÉCHÈTERIES**

- Alba-la-Romaine
Quartier les Barrières -
Route de Valvignères
07400 ALBA LA ROMAINE
- Cruas
Chemin de la Créma
07350 CRUAS
- Le Teill
Avenue de l'Europe Unie
07400 LE TEILL

► **RESTAURATION COLLECTIVE**

- Cuisine centrale intercommunale

ACCUEIL

- 09 70 65 01 80
restauration@ardecherhonecoiron.fr

► **PETITE ENFANCE**

- Crèche «Les Quinsous»
Place neuve
07400 ALBA LA ROMAINE
04 75 52 01 22
lesquinsous@ardecherhonecoiron.fr
- Crèche «La Ribambelle»
Place Jean Moulin
07400 LE TEILL
04 75 52 93 03
laribambelle@ardecherhonecoiron.fr
- Crèche «Au jardin des petits pas»
Impasse des lavandières
07400 MEYSSE
04 75 00 82 82
creche@ardecherhonecoiron.fr
- Relais d'Assistantes Maternelles «Les explorateurs»
Place Jean Moulin
07400 LE TEILL
04 75 52 93 02
lesexplorateurs@ardecherhonecoiron.fr

► **CULTURE**

- Relais d'Assistantes Maternelles «Les petites canailles»
Impasse des lavandières
07400 MEYSSE
04 75 90 07 94
ram@ardecherhonecoiron.fr
- Lieux d'Accueil Enfants Parents «Caracole»
Place Jean Moulin
07400 LE TEILL
04 75 52 93 02
caracole@ardecherhonecoiron.fr
- **JEUNESSE**
- Le Teill
Lucie Aubrac
07400 LE TEILL
04 75 52 22 04
jeunesse@ardecherhonecoiron.fr
- Cruas
6 sentier Coursanne
07350 CRUAS
04 75 49 56 99
- Saint Lager Bressac
Ecole publique
07250 ST LAGER BRESSAC
04 75 50 07 08
- **CULTURE**
- Cinéma Regain
3, montée du château
07400 LE TEILL
04 75 49 28 29
cinema@ardecherhonecoiron.fr
www.cinema-leteill.fr
- Cinéma Le Ciné Cruas
Espace Maurice Thorez
07350 CRUAS
cinema@ardecherhonecoiron.fr
lecinecruas.blogspot.com

- Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche
Espace Aden-15 rue du travail
07400 LE TEILL
04 75 92 25 61
musee@ardecherhonecoiron.fr
www.ardeche-resistance-deportation.fr
- Médiathèque intercommunale Robert Chapuis
6, rue Henri Dunant
07400 LE TEILL
04 75 52 22 05
mediatheque@ardecherhonecoiron.fr
- Médiathèque intercommunale Cruas
13 avenue Jean Moulin
07350 CRUAS
04 75 50 80 50
- **OFFICE DE TOURISME**
- Cruas
Place de la liberté
07350 CRUAS
- Le Teill
Place Pierre Sémard
07400 LE TEILL
- Alba la Romaine
Rue du Barry
07400 ALBA LA ROMAINE
04 75 49 10 46
contact@sudardecourtisme.com
www.sud-ardeche-tourisme.com

Associations

AAC

Pour cette nouvelle année, l'association fait peau neuve : nouveau nom, nouveaux statuts... vous les découvrirez en lisant le prochain numéro des "Echos du Barrès" !

Nous souhaiterions également accueillir de nouveaux artisans pour enrichir encore notre petite équipe, aidés en cela par la mairie qui peut encore proposer quelques petits ateliers.

En 2021, nous ne renoncerons à aucune proposition enrichissante pour peu qu'elle soit synonyme de partage et de convivialité ! Nous poursuivrons nos Marchés du livre et de l'artisanat les premiers dimanches de chaque trimestre et projetons même, soyons un peu fous, d'en mettre en place de nouveaux, plus ciblés, croisant différentes techniques : poterie/vannerie, ferronnerie/travail du bois, livres et papiers...

Nous avons résisté à la "drôle" de période que nous avons tous traversée et c'est en ayant confiance dans l'avenir que nous vous souhaitons une Année nouvelle en tous points lumineuse, fraternelle et sereine.

Au plaisir de vous retrouver sur nos marchés et dans nos ateliers.

Sylvie, Anne-Claire, Sabrina, Samuel, Anatole, Marie-Laure, Isabelle.



Un premier trimestre à l'APE...

Cette année le calendrier de l'APE, comme celui de tout le monde, a été bouleversé par la Covid 19...

S'il n'a pas été possible de tout réaliser, l'APE a pu être active malgré tout !

Voici un premier bilan des actions menées en ce premier trimestre.

Septembre :

En ce début d'année scolaire, l'association a décidé de verser 25 euros par élève scolarisé dans le RPI et 100 euros par classe pour renouveler en partie les bibliothèques.

Il s'agit d'une somme moins importante que l'an dernier car le budget des écoles de l'année 2019-2020 n'avait pas été totalement utilisé à cause du confinement. L'APE est, comme toujours, prête à accompagner le financement d'éventuels projets scolaires qui pourraient intervenir au cours de l'année.

Octobre :

Notre désormais traditionnel défilé d'HALLOWEEN a dû être annulé à la dernière minute bien que sa préparation ait été pensée dans le respect des consignes sanitaires...

Nous donnons rendez-vous aux enfants, avec leurs plus effrayants déguisements, en octobre 2021 !

Novembre

L'association des parents d'élèves a organisé une vente de chocolats en prévision de fêtes de fin d'année. Les commandes ont été importantes et ont permis de récolter 640 euros de bénéfices.

Nous remercions chaleureusement les gourmand(e)s du RPI !

Décembre :

La journée créative destinée à garnir avec quelques productions d'enfants le stand du marché de Noël n'a pas eu lieu...

Heureusement le **marché de Noël** du **dimanche 6 décembre** a pu être maintenu ! Cet événement fût très convivial et apprécié en ces temps de vie sociale appauvrie.



Nous y avons vendu les bricolages confectionnés par les élèves l'an passé lors de la journée créative organisée par l'APE.

Les écoliers de Saint-Lager avaient confectionné des crackers, des brochettes de bonbons et des mendiants en chocolats. Nous les remercions, ainsi que leurs enseignants, pour leur participation malgré des délais très raccourcis du fait de l'incertitude sur la faisabilité de l'événement...

Les membres de l'APE avaient cuisiné des gâteaux et pains d'épices qu'ils proposaient accompagnés de vin chaud, jus de pommes aux épices de Noël et chocolat chaud.

Tout s'est très bien vendu et l'ambiance de Noël était au rendez-vous !



Les familles ont pu venir récupérer leur commande de sapin.

La vente des sapins a également bien fonctionné puisque plus de 80 sapins ont été commandés !

Bilan du trimestre :

En ce premier trimestre, nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de nos opérations et de nos événements puisqu'en totalité, l'association a pu collecter 1300 euros pour soutenir les projets de nos trois écoles.

Nous espérons pouvoir proposer d'autres rendez-vous en 2021, permettant certes de collecter des fonds pour nos écoles, mais également de pouvoir partager des moments chaleureux.

L'association a toujours besoin de bénévoles et de nouvelles idées, n'hésitez pas à rejoindre notre belle équipe !



Des nouvelles d'AZAL Niger et du ramassage des déchets à Abalak.

Abalak est loin de Saint-Vincent, de chez nous, c'est vrai ! Mais pas si loin non plus. On ne peut plus y aller (sinon on vous aurait proposé d'y faire un tour), non pas à cause de la Covid, il n'y en a pas du tout chez eux, mais à cause du terrorisme, et il y en a aussi chez nous. Et des déchets ! Ils sont quand même proches de nous, et nous les accompagnons, vous les accompagnez depuis maintenant 5 ans. Ça crée des liens...



vidéo décharge marché Abalak

Les rues de la ville sont maintenant propres aux $\frac{3}{4}$. La décharge se remplit. Le gros morceau qui attend maintenant l'équipe, c'est le marché, les marchés, celui des commerces et celui du bétail. Ce pays d'éleveurs a des bêtes magnifiques à vendre, et a aussi des ordures....

L'équipe veut cette année y porter remède, et a commencé à discuter avec les intéressés. Elle va changer le camion fatigué pour un plus récent, et continuer à ramasser chaque

semaine 286 bacs dans les quartiers. Si le pari des marchés est réussi, la ville d'Abalak pourra être fière d'être une exception dans tout le Sahel, et de le réaliser par elle-même.

Nous avons encore besoin de votre aide pour leur permettre d'accéder à l'autonomie. Merci pour eux.



Etienne Lallemand

Club Rencontre : Quand nous reverrons nous ?

C'est une très bonne question et la réponse n'est pas immédiate. La crise sanitaire est toujours là et pour plusieurs mois encore. Alors dans l'immédiat, rien n'est possible, il n'est pas question de faire courir le moindre risque aux membres de l'association. Tout reste donc suspendu avec le secret espoir que peut être, au printemps, ... mais il est encore trop tôt pour se prononcer. Hélas, ces temps troublés n'ont pas permis d'accompagner notre ami Claude Molinas à sa dernière demeure. Fidèle membre de l'association depuis de nombreuses années, Claude était membre du conseil d'administration. Claude était un homme tourné vers les autres, dévoué jusqu'au bout à ses convictions et seule la maladie l'a retenu dans ses actions. Cette disparition a beaucoup touché l'association en espérant pouvoir, le moment venu, lui rendre l'hommage mérité.



Sauvegarde du Barrès

Après une année perturbée par de fortes turbulences sanitaires, environnementales, sociales et économiques, l'association Sauvegarde du Barrès souhaite sincèrement voir arriver avec 2021 une accalmie insufflée par plus de réalisme et d'humanité pour toute la population de notre communauté de communes.

L'association Sauvegarde du Barrès, créée en 2015 pour répondre à l'implantation sauvage d'un parc éolien, a aujourd'hui une fonction de veille et de défense de :

- la protection de notre patrimoine naturel : la biodiversité sur le massif du Barrès, sa faune, son avifaune et sa flore ;
- la protection de notre patrimoine paysager : notre cadre de vie autour du massif ;
- la protection de notre patrimoine architectural présent dans toutes les communes alentours et tout particulièrement dans les communes labellisées « Pays d'Art et d'Histoire ».

Notre association participe sur ces thèmes à des échanges avec la mairie de Saint-Vincent-de-Barrès et avec la communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron ainsi qu'avec de nombreuses associations du territoire.

Nous espérons pouvoir proposer, lorsque les conditions le permettront, des conférences et des débats sur les sujets qui nous tiennent à cœur.

Pour nous encourager et poursuivre ce travail avec nous, vous pouvez nous contacter et nous rejoindre en adhérent sur le site www.sauvegardedubarres.com.

Amicalement, le bureau de l'association Sauvegarde du Barrès

L'équitation au Haras de Bressac en 2020-2021 !

Privas Equitation, association loi 1901, affiliée à la Fédération Française d'Equitation a ses activités dans les installations du Haras de Bressac avec lequel elle a un partenariat.



L'école d'Equitation est sous la responsabilité de Myriam Dumas, l'instructrice du Haras de Bressac, avec une vingtaine d'équidés, pour assurer les cours de tous niveaux, l'encadrement des sorties en compétition et le passage des examens fédéraux. Nous sommes labellisés, Ecole Française d'Equitation, Cheval Club de France, Poney Club de France depuis de nombreuses années et avons obtenu dès sa première année de mise en place, le label Bien Etre Animal.

L'association a pour but d'assurer des animations et de promouvoir l'activité équestre : fête du club, arbre de Noël, stages, randonnées, compétitions. Elle aide ses membres à participer à des compétitions. Les enfants sont accueillis à partir de trois ans, grâce à la section shetland et il y a des cours adultes. Plusieurs enseignants diplômés sont membres de l'association.

Le Haras de Bressac dispose d'infrastructures de qualité qui sont uniques dans le bassin privadois (2 carrières, éclairées, un manège couvert, un rond de longe, des obstacles de cross, un grand club house, une vingtaine de boxes, de nombreux paddocks collectifs ou individuels...

Au premier semestre 2020 nous avons dû reporter pour 2021 les trois compétitions prévues. L'école d'équitation a repris mi-mai avec le protocole sanitaire de notre fédération et en rajoutant des séances, l'ensemble de nos élèves a pu rattraper les cours supprimés pendant le confinement. Les stages d'été ont aussi eu lieu, ainsi que notre traditionnelle randonnée en Ardèche, Saint-Cirgues-en-Montagne cette année.

Le 13 avril nous avons eu la naissance de Krack de Bressac, le premier produit de Thaïs de Bressac que les cavaliers du Haras connaissent bien, car beaucoup l'ont montée.



Manifestations sportives organisées en 2021 par Privas Equitation au Haras de Bressac

Si la situation sanitaire le permet, Privas Equitation va organiser au Haras de Bressac plusieurs compétitions au cours du premier semestre 2021 (entrée libre, parking gratuit, buvette et restauration sur place pour l'ensemble des manifestations le samedi 17 et le dimanche 18 avril 2021, le « Grand Régional de Dressage de Privas Saint Lager Bressac » sera l'évènement phare de l'année, labélisé par le Comité Régional d'Equitation Auvergne-Rhône-Alpes. Un spectacle aux confins du sport et de l'art, pour cette discipline olympique (le samedi de 9h00 à 21h00 avec les reprises libres en musique en soirée et le dimanche de 9h00 à 18h00),

Le dimanche 23 mai et le lundi 24 mai, Finale du Circuit Drôme-Ardèche de Dressage. Il y aura des reprises des divisions Poney, Club et Amateur.

Les 19 et 20 juin, compétition de Sauts d'Obstacles et de Hunter avec la Finale du Circuit Drôme-Ardèche de Hunter. Il y aura des épreuves des divisions poney, club, Amateur et Pro.



La vie des habitants... à Noël !



Cette année, la période des fêtes a été bien chamboulée par le virus...entre confinements et couvre-feu, chacun a dû composer avec les contraintes imposées. La magie de décembre et de la fin d'année a toutefois été préservée grâce aux initiatives de quelques barrésiens.

Le jardin de Noël de l'Atelier des p'tits bouts

Depuis 2015, Stéphanie et David Vignal nous enchantent avec leur village du Père Noël. Pas question pour eux de renoncer à leur installation qui, cette année, s'est invitée dans leur jardin.

De nombreux visiteurs ont passé leur ponton pour venir admirer l'atelier du Père Noël, la scierie où les lutins de bois fabriquent les cadeaux, approcher les rennes et flâner dans un décor qui invite au rêve.

Chaque année, le village s'étoffe de nouvelles créations et la boîte aux lettres du père Noël se garnit de lettres porteuses de messages enfantins auxquelles des réponses sont systématiquement adressées.



La famille Vignal a apprécié recevoir les visiteurs dans leur propriété pour profiter d'un temps d'échange avec eux. La proximité de l'installation avec leur domicile leur a également permis un meilleur entretien du village de bois fragilisé par les rafales de vent et les intempéries.

Menuisier ébéniste depuis 30 ans, David Vignal a dédié sa passion du bois aux enfants pour qui il fabrique du mobilier ludique et coloré.

Avec sa compagne Stéphanie, ils ont tenu une échoppe dans la ruelle des artisans de notre village durant 2 saisons.

Aujourd'hui, l'Atelier des Petits Bouts réalise des objets sur commande et a pour projet de rouvrir boutique à leur domicile.

Nous leur souhaitons une bonne continuation dans la réalisation de leurs projets et les remercions pour cette belle réalisation du village de Noël 2020 qui a offert l'opportunité d'une charmante sortie familiale à de nombreuses familles barrésiennes confinées.



Le feu d'artifice de Guillaume Laurent

Depuis plusieurs années, le bruit court, on se donne le mot, le message passe... : un superbe feu d'artifice est tiré pour Noël par la famille Laurent, tout près de l'école.

Chaque année, de plus en plus de barrésiens viennent en famille assister au spectacle donné par Guillaume Laurent artificier amateur et passionné depuis l'enfance par la pyrotechnie.

Cette édition 2020 promettait d'être encore une fois plus élaborée et davantage préparée que les précédentes mais c'était sans compter sur l'arrêté préfectoral interdisant **l'usage et la vente de fusées, feux d'artifices et pétards du vendredi 18 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021 sur l'ensemble du département de l'Ardèche.**

Pas question d'annuler cet événement que monsieur Laurent prépare quasiment sur toute une année.

Du choix des fusées et d'une préparation soignée dépend la réussite du lancement.

La conception artistique qui s'opère dans la sélection des artifices - leur couleur, leur direction, leurs effets - et leurs associations est un travail au long cours qu'il effectue avec un ami également passionné.

Depuis deux ans, leur feu d'artifice est pensé de manière plus structurée et les deux amis investissent régulièrement dans leurs équipements pour offrir à leurs proches et au voisinage une dizaine de minutes de féerie.



photo d'archive D. Chaize



L'installation des branchements qu'il pilote depuis une valise de tir nécessite une mise en place sur le terrain d'une journée et demie.

Le feu d'artifice est donc reporté à une date ultérieure.

La faisabilité de l'événement sera soumise aux conditions météorologiques, la pluie, le brouillard ou le vent ne permettant pas d'effectuer le lancement dans des conditions adéquates.

Guillaume Laurent possède actuellement un agrément préfectoral valable 5 ans, l'autorisant à tirer de petites catégories d'artifices. Il projette de se former en tant qu'artificier ce qui lui permettrait d'être certifié par l'État et d'avoir accès à d'autres types d'artifices.

Si la météo le permet, nous serons encore une fois nombreux à venir assister au ballet des étincelles incandescentes de Guillaume prochainement.



A la découverte de l'Atelier Blanc Bois

Nouvelle entreprise de menuiserie installée à Saint-Vincent-de-Barrès près du quartier du Serre, l'Atelier Blanc Bois imagine et produit des réalisations sur mesure, créatives et durables en bois.

Parcours

Pour Etienne BLANC, artisan de l'Atelier Blanc Bois, la menuiserie a d'abord été un passe-temps, puis une passion avant de devenir un métier.

Après des études d'ingénieur en énergie du bâtiment, il a enseigné au CFA de Livron en tant que formateur technique en chauffage, plomberie et électricité.

Après plus de 5 ans d'enseignement, il décide de se reconvertir en transformant sa passion en métier. En 2019, Etienne passe le CAP de menuisier en candidat libre et construit son nouveau projet professionnel. A l'automne 2020, il crée son entreprise.



Types de projets

Etienne Blanc travaille avec du bois de pays et privilégie les produits respectueux de l'environnement, sains pour l'habitat.

Il intervient sur une grande diversité de projets, de la conception 3D à la pose.

De la menuiserie intérieure et extérieure, en passant par l'agencement, la création ou restauration de mobilier, il a à cœur d'aider chacun à définir ses besoins ou ses envies en proposant des réalisations innovantes, esthétiques et durables.



Quelques exemples de réalisations :
Cuisine, salle de bain, dressing, rangements, mobilier, parquet, cloison, claustra, verrière, porte, placard, volets, portail, barrière, garde-corps, terrasse, escalier...

Son atelier se situe à côté du quartier du Serre, n'hésitez pas à lui rendre visite !



Contact



06 89 60 92 31

www.atelierblancbois.com



Les artisans de notre commune



Bâtiment :

- AVON Lilian - BATISERVICES- Plomberie maçonnerie...
- BLANC Etienne - ATELIER BLANC BOIS - Menuiserie agencement- <https://www.atelierblancbois.com/>
- CONSOLE Laurent - ECE - Stores, Isolations, Menuiseries, Verandas...

Aménagements paysagers:

- CLAIN Aloïs - AC JARDIN DESIGN - Paysagiste
- DUBAR Aurélien - ARBOGRIMPEUR - Elagueur - <https://arbogrimpeur.fr/>

Artisans commerçants:

- HOANNERT Fabienne et Frédéric - La Table du Barrès - Restaurant Bistrot de Pays - <http://www.latabledubarres.fr/>

Artisans d'art: (contact: assodescretateursdeSVB@orange.fr)

- COOREVITS Isabelle -RÊVES DE PAPIERS - Reliure
- COSTE CHAUVIN Samuel PLAN7 et ATELIER TEMPS LIBRE - Bois, ferronnerie - <http://plan7board.free.fr/PLAN7/index.html>
- COUPECHOUX Anatole-Blaise et MATHIS Marie-Laure - TERRE O POSSIBLE - Poterie - <http://www.terre-possible.com/>
- LEROY Sabrina - L'ÉCRITOIRE ENLUMINÉ - Enluminures calligraphie - <https://www.l-ecriture-enlumine.fr/>
- PIN BERARD Anne Claire et RAUTENBERG Sylvie - Vannerie

Activités diverses:

- CHAVES Yves et Samuel - Vente de bois
- LAURENT LOUBET Céline - Culture de lavande

Si toutefois il y avait un oubli dans cette liste, nous nous en excusons et invitons les artisans "oubliés" à se faire connaître en mairie.

Etat civil

NAISSANCE :

- Léo DUCRUIX, né le 29 juillet 2020, fils de Raphaël DUCRUIX et Fanny ODDOUX (642 route de Rieutord)

DECES :

- M. Claude MOLINAS, décédé le 07 novembre 2020 à l'âge de 85 ans (212 route du Rieutord, Moure)

MARIAGE :

- Mme Faustine LOIR et Mr Jean-Sébastien GRAND le 31 décembre 2020 (435 route Forestière, le Vignal)

